

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 313-324

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__313_0

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

VARIÉTÉS.

1^{re} PARTIE. — DOCUMENTS FRANÇAIS.

1. *Statistique des naufrages survenus sur les côtes de France, de 1862 à 1865.*

— Nous donnons à nos lecteurs le résumé d'un travail qui vient de paraître, et qui leur présentera un double intérêt en raison de sa nouveauté et du sujet même à l'étude duquel il est consacré.

Ce travail remarquable est la statistique des naufrages survenus sur les côtes de France.

Il se compose de trois parties : un mémoire où les faits sont classés et résumés des états et des tableaux récapitulatifs; des cartes, au nombre de quatre, sur lesquelles sont indiqués les naufrages par des signes différents, suivant qu'ils ont ou n'ont pas causé des pertes d'hommes; suivant qu'ils ont porté sur des navires à vapeur, à voiles carrées ou de faible tonnage; les stations et postes de sauvetage, suivant qu'elles sont en service ou seulement en voie d'établissement.

Dans la période de quatre années qui s'est écoulée de 1862 à 1865, on a enregistré 986 naufrages ou événements de mer. Les navires atteints jaugeaient ensemble 80,264 tonneaux et étaient montés par 6,328 hommes sur lesquels 853 appartenant à 193 navires, ont péri. Les désastres les plus marquants sont ceux du brick *la Marie*, perdu, le 30 novembre 1861, sur les Minquiers avec 55 per-

sonnes; du canot de la frégate *la Couronne*, chaviré le 2 décembre 1863, à la côte de Fermanville, et du *Borysthène*, échoué sur les côtes d'Algérie le 15 décembre 1865.

Sur les 5,475 hommes qui ont échappé aux naufrages, 30 ont été sauvés par des embarcations de sauvetage, 214 par des canots des douanes, 129 par des bateaux-pilotes, 1,057 par diverses embarcations; 1,314 au moyen des canots du navire en détresse, 61 au moyen de va-et-vient établis par les douaniers, 235 au moyen de va-et-vient établis par les riverains aidés le plus souvent des douaniers; 481 naufragés se sont sauvés à la nage ou ont sauté à terre dans des circonstances qui mettaient leur existence en danger, 1,954 n'ont pas couru de dangers sérieux.

Le personnel des douanes a donc, pour sa part, sauvé ou concouru à sauver 510 personnes, sans compter un grand nombre de bâtiments qu'il a secourus de différentes manières.

Pendant les années 1863, 1864 et 1865, les navires de l'État ont porté secours à 212 navires.

Les sinistres ont porté sur 31 vapeurs, 49 trois-mâts, 110 bricks, 54 bricks-goëlettes, 135 goëlettes, 4 dogres, 89 sloops, 126 lougres, 76 chasse-marées 312 petits caboteurs, bateaux de pêche et embarcations diverses.

8 navires jaugeaient plus de 600 tonneaux; 25, de 600 à 301; 147, de 300 à 101; 235, de 100 à 51; 408 jaugeaient moins de 50 tonneaux.

En 1862, on compte 227 navires naufragés et 185 hommes noyés; en 1863, 312 navires et 270 hommes; en 1864, 198 navires et 93 hommes; en 1865, 249 navires et 305 hommes. La moyenne des pertes annuelles est de 246 navires et de 213 hommes : soit 1 navire sur 1,108 entrant dans les ports de France et en sortant; 1 homme sur 7,290 montant ces navires.

Une des parties les plus instructives de cette statistique est la classification des sinistres suivant les causes qui les ont occasionnés. 508 proviennent des circonstances du temps; 107 de négligence, d'impéritie ou de mauvaises manœuvres, 240 des mauvaises conditions de construction, d'équipement ou de chargement des navires; on compte, en outre, 1 cas de baraterie, 2 explosions, 1 incendie et 127 cas sur lesquels on n'a pu obtenir de renseignements suffisants. Il y a eu 23 abordages.

Après avoir examiné la fréquence et le caractère des sinistres sur les différentes parties de nos côtes, l'auteur du mémoire énumère les moyens existants de prévenir les naufrages ou leurs conséquences. Ces moyens comprennent, d'une part, l'établissement d'engins de sauvetage, de l'autre l'éclairage et le balisage des côtes.

Il existe actuellement 35 stations de canots de sauvetage, 2 porte-amarres à grande portée et 17 postes de douanes pourvus de flèches porte-amarres Delvigne.

Sur les 35 stations, 20 sont en service et 15 en installation; 26 ont été fondées depuis dix-huit mois par la Société centrale de sauvetage des naufragés, et 9 appartiennent à des sociétés indépendantes. Des 26 stations de la Société centrale, on en compte aujourd'hui 15 en service.

Il existe 19 stations dans la Manche, 13 dans l'Océan, 2 dans la Méditerranée, 1 sur le littoral de l'Algérie.

Si les engins de sauvetage établis sur notre littoral sont encore trop peu nombreux, nous sommes mieux partagés à l'égard des phares et balises, qui rendent de si précieux services aux navigateurs, en leur indiquant la route à suivre et les

écueils à éviter. A ce point de vue, la France est, avec l'Angleterre, la nation maritime la plus largement dotée.

Au 1^{er} janvier 1864, il existait, sur les côtes de la France et de la Corse, 275 phares, 982 balises, 124 tourelles en maçonnerie, 40 bouées à cloches, 406 bouées ordinaires et 372 amers.

Sur les 275 phares, on en compte 43 de premier ordre, 6 de second ordre, 35 de troisième ordre, 186 de quatrième ordre, 5 feux flottants; 3 phares datent du dix-septième siècle, 4 du dix-huitième. En 1825, lorsque la commission des phares a été constituée pour établir sur notre littoral un système d'éclairage devenu indispensable, il n'y avait en tout que 25 phares dont plusieurs n'étaient même, à proprement parler, que des feux de ports. Entreprise, dès lors, d'après un plan d'ensemble méthodiquement conçu, cette grande œuvre s'est poursuivie sans interruption en se complétant chaque jour, et les conditions dans lesquelles ce travail a été exécuté, ont permis de distribuer la lumière d'une manière à la fois plus rationnelle et plus économique qu'il n'a été possible de le faire jusqu'ici sur les côtes de la Grande-Bretagne. Dans ce pays, les administrations locales, des corporations, voire des particuliers, ont été pendant longtemps presque exclusivement chargés de pourvoir aux besoins de cette nature, en prélevant, à cet effet, sur les navires des taxes multipliées et onéreuses. En France, au contraire, il n'existe nulle part de droits de phares, les dépenses de l'éclairage des côtes étant prélevées sur les fonds du budget.

La statistique des naufrages se termine par l'énumération des récompenses décernées, en 1865, soit par le ministère de la marine, à des Français ou à des étrangers, soit par des puissances étrangères à des Français pour faits de sauvetage ou actes de dévouement dans les naufrages.

Ces récompenses avaient été, à la vérité, publiées mensuellement au *Moniteur*; mais nulle part, elles ne se trouvaient réunies sur une liste générale. A ce point de vue, la statistique des naufrages que la Société centrale se propose de publier chaque année, deviendra en même temps le livre d'or des actes de dévouement accomplis sur mer ou sur nos côtes.

2. *Population du département de la Seine et de la ville de Paris en 1866.* — En exécution du décret du 26 mars 1866, il a été procédé au recensement de la population de Paris et du département. En voici les résultats rapprochés de ceux de 1861 :

	1866.	1861.	Accroissement absolu.	Accroissement total p. 100.	Accroissement annuel p. 100.	Période de doublement.
	—	—	—	—	—	—
						Ans.
Ville de Paris	1,825,274	1,696,141	129,133	7.61	1.52	46.0
Arr. de Saint-Denis. . .	178,359	135,434	42,925	31.76	6.25	11.6
Arr. de Sceaux	147,283	122,085	25,198	20.63	4.13	17.0
Le département.	2,150,916	1,953,660	197,256	10.09	2.02	34.6

De 1856 à 1861, la proportion d'accroissement avait été de 13 p. 100 ou de 2.60 p. 100 par an, ce qui donnait une période de doublement de 27 ans. On voit qu'il s'est manifesté, de 1861 à 1866, un ralentissement dans le progrès de la population parisienne.

Un calcul intéressant a été fait sur la superficie de Paris relativement à sa population actuelle et possible.

Dans les 9 arrondissements les plus peuplés (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 9^e, 10^e, 11^e), on compte 938,170 habitants répartis sur une surface de 1,880 hectares, surface

qui, depuis les nombreux percements exécutés au centre de la ville, peut être considérée comme suffisante au point de vue des conditions de salubrité.

Dans les 11 autres arrondissements, 887,104 habitants sont disséminés sur une étendue de 5,922 hectares. Si les habitants de ces 11 arrondissements se trouvaient dans les mêmes conditions d'espace que ceux des 9 premiers, le territoire qu'ils occupent pourrait contenir 2,955,235 âmes. D'où cette conséquence que la superficie territoriale de Paris serait suffisante pour en contenir plus de 3 1/2 millions.

Pour l'ancien Paris, la proportion d'accroissement n'a été, dans les cinq années, que de 1 p. 100; elle s'est élevée à 21 p. 100 pour la zone annexée. C'est un des résultats les plus heureux des travaux de percement exécutés sur tous les points de la capitale, et qui ont pour but principal de dégager le centre, parvenu à son maximum de densité, pour reporter la population aux extrémités.

3. Situation de l'instruction primaire dans le département de la Seine au 31 décembre 1865. — Ce département comptait, à cette époque, 1,792 écoles primaires, dont 350 écoles publiques et 1,442 écoles libres, recevant ensemble 176,436 enfants, c'est-à-dire 11,457 de plus que l'année précédente.

A ces établissements, il convient d'ajouter 194 classes d'adultes, 25 écoles spéciales de dessin, 140 réunions du dimanche et 170 salles d'asile.

4. Effets généraux du choléra dans le département de la Seine.

	Décès cholériques.	Décès cholériques par 100 habit.
Epidémie de 1831-1832 . . .	21,670	2.28
— de 1849	25,052	1.79
— de 1853-1854 . . .	11,873	0.76
— de 1865	6,626	0.31
— de 1866	5,700	0.26

5. Principal des 4 contributions directes dans le département de la Seine et budget de ce département. — Le principal des 4 contributions sur lesquelles portent les centimes additionnels, atteindra, en 1867, le chiffre de 40,671,519 fr., ainsi répartis :

	Contribution foncière.	Contribution personnelle et mobilière.	Contribution des portes et fenêtres.	Contribution des patentes.	Total.	Rapport p. 100.
Ville de Paris	10,821,485	6,126,445	4,461,113	16,331,798	37,740,841	93
Arr. de Saint-Denis . . .	447,690	401,600	268,710	575,104	1,693,194	4
Arr. de Sceaux	416,763	270,713	186,650	363,358	1,237,484	3
Le département	11,685,938	6,798,758	4,916,473	17,270,260	40,671,519	100

Le budget du département de la Seine, pour l'exercice qui vient de finir, s'est établi ainsi :

Recettes	21,891,943 ²⁵ ^c
Dépenses	19,667,067 ⁴⁰
Boni définitif	2,224,875 ⁸⁵

Quant au budget de la ville, sa balance s'établit ainsi :

	Recettes.	Dépenses.
Ordinaires	143,131,124 ⁸⁴ ^c	96,325,791 ⁹⁸ ^c
Extraordinaires	12,394,488 ⁴⁶	59,199,821 ³²
Supplémentaires	25,000,000 [»]	25,000,000 [»]
Spéciales	61,128,000 [»]	61,128,000 [»]
Totaux	241,653,613 ³⁰ ^c	241,653,613 ³⁰ ^c

6. *Mouvement des constructions et démolitions à Paris et dans le département de la Seine.* — Du 1^{er} octobre 1865 au 30 septembre 1866, il a été construit, à Paris seulement, 3,614 maisons, soit 263 de plus que l'année dernière; le nombre des démolitions entières ou partielles est de 2,256, dont 967 maisons atteintes par l'expropriation et 1,289 volontairement démolies par leurs propriétaires, en vue de reconstructions plus fructueuses.

Les constructions nouvelles ont créé 20,311 nouveaux logements.

Les démolitions en ont supprimé . 16,515 —

Le gain est de . . . 3,796 —

Le tableau suivant, qui a été dressé pour l'assiette de la contribution des portes et fenêtres en 1867, présente la division de ces chiffres par arrondissement :

Arrondissement.	Maisons nouvellement construites et agrandies.	Maisons démolies en tout ou partie.	Excédant des constructions neuves.	Logements nouveaux.	Logements disparus.	Excédant des logements nouveaux.
1. Louvre	32	246	— 214	356	3,215	— 2,859
2. Bourse	18	36	— 18	78	341	— 263
3. Temple	51	131	— 80	456	1,660	— 1,204
4. Hôtel-de-Ville	57	185	— 128	542	2,033	— 1,491
5. Panthéon	113	247	— 134	766	3,944	— 3,178
6. Luxembourg	53	22	+ 31	309	263	+ 46
7. Palais Bourbon.	112	46	+ 66	478	257	+ 221
8. Elysée	116	64	+ 52	622	283	+ 339
9. Opéra.	101	59	+ 42	894	512	+ 382
10. Enclos Saint-Laurent	179	74	+ 105	1,500	290	+ 1,210
11. Popincourt	328	174	+ 154	2,775	735	+ 2,040
12. Neuilly	240	72	+ 168	1,971	362	+ 1,609
13. Gobelins	228	93	+ 135	1,193	332	+ 861
14. Observatoire	298	68	+ 230	1,184	166	+ 1,018
15. Vaugirard	316	64	+ 252	1,007	166	+ 841
16. Passy	206	156	+ 50	733	551	+ 182
17. Batignolles	227	105	+ 122	1,431	318	+ 1,113
18. Montmartre	222	200	+ 22	1,669	575	+ 1,094
19. Butte Chaumont	371	145	+ 226	1,348	358	+ 990
20. Ménilmontant	346	69	+ 277	999	154	+ 845
	3,614	2,256	— 574	20,311	16,515	— 8,995
			+ 1,932			+ 12,791
En plus pour 1867.		1,358			3,796	

Ainsi, il y a excédant de maisons et de logements dans tous les arrondissements, sauf pour les 5 premiers, où le fait contraire s'est produit. Cette exception s'explique par les expropriations qui ont eu pour objet, dans le 1^{er} arrondissement, le dégagement du Théâtre-Français et des Halles centrales; dans le 2^e et le 3^e, le percement de la rue Turbigo; dans le 4^e, la formation du périmètre du nouvel Hôtel-Dieu; enfin, dans le 5^e, l'ouverture de la rue Monge et du boulevard Saint-Marcel, le prolongement de la rue des Écoles, l'élargissement des rues Saint-Jacques et Mouffetard.

Le plus grand nombre de logements nouvellement créés se trouve dans le 11^e arrondissement, où le boulevard du Prince-Eugène a ouvert un champ immense à la construction. La zone annexée a vu également s'accroître dans de fortes proportions le nombre de ses locations.

De 1861 à 1866, on a établi à Paris 55,127 logements nouveaux, et l'accroissement de la population a été de 132,139 habitants; à 2.5 habitants par logement

cet accroissement a exigé 52,855 logements; il en reste 2,272, qui, suivant toute probabilité, sont exclusivement affectés au commerce et à l'industrie.

En définitive, si aux 367,369 logements d'habitation qui existaient à Paris en 1865, on ajoute les 3,796 formant le gain de cette année, on trouve un total de 641,165.

Les loyers inférieurs à 250 fr., qui sont exonérés complètement de la taxe mobilière aussi bien que de la taxe personnelle, se sont accrus de 4,475, et le nombre des loyers exonérés partiellement, de 6,962.

Dans l'arrondissement de Saint-Denis, on a démoli, d'octobre 1865 à octobre 1866, 124 maisons; on en a construit 1,501. Dans l'arrondissement de Sceaux, on en a démoli 139 et construit 1,571. C'est, pour les 2 arrondissements, 263 démolitions et 3,072 constructions nouvelles.

Si l'on part de l'année 1852, pour s'arrêter au 30 septembre 1866, on constate que, dans le département tout entier, il a été démoli 19,030 maisons, qui ont été remplacées par 80,055 constructions nouvelles. Le nombre des maisons s'est donc accru dans le département de 61,025. (*Moniteur* du 9 décembre 1866.)

2^e PARTIE. — DOCUMENTS ÉTRANGERS.

1. *Les chemins de fer de la Grande-Bretagne.* — Il résulte d'un mémoire lu, le 20 novembre, par M. Dudley Baxter, à la société de statistique de Londres, présidée par M. Newmarch, que l'Angleterre et le pays de Galles sont les contrées du globe les plus sillonnées par les chemins de fer. Au commencement de 1865, on y comptait 8,890 milles anglais en exploitation, soit 14,304 kilomètres. Sur ce nombre, 5,976 milles étaient à deux voies et 2,914 à une seule. L'Écosse avait un total de 2,105 milles, dont 928 à double voie et 1,177 à voie simple. L'Irlande, moins bien partagée, ne possédait que 1,794 milles, dont 498 seulement à double voie. On voit que les voies simples sont plus répandues en Écosse et en Irlande qu'en Angleterre. En somme, dans les trois royaumes, 12,789 milles, c'est-à-dire 20,577 kilomètres, étaient livrés à la circulation au 1^{er} janvier de l'année dernière, et, depuis, ce chiffre s'est accru d'une manière sensible.

Le capital consacré à ces travaux dépasse la moitié de la dette britannique.

Le rapport de la longueur des lignes à la population et à la superficie du territoire est fort curieux à étudier. Tandis qu'en Angleterre on trouve 2,275 habitants et 6.5 milles carrés par mille de chemin, on en trouve 1,470 et 14.5 en Écosse et 3,260 et 17.1 en Irlande. L'Angleterre occupe donc le premier rang si l'on compare la longueur de ses lignes à sa surface, mais l'Écosse l'emporte sous le rapport de la population mise en regard de l'étendue de ses voies ferrées.

La construction est, en moyenne, beaucoup plus chère en Angleterre, par la raison que ce pays a fait des essais très-coûteux et dont l'expérience a profité plus tard à l'Écosse et à l'Irlande. En prenant, par exemple, l'année 1854, on voit que le mille¹ de voie ferrée a coûté en Angleterre plus de 39,000 liv. st., alors qu'il n'en coûtait que 22,000 en Écosse et 13,000 en Irlande. Il est vrai que les gares de certaines villes, telles que Londres, Liverpool et Manchester, ont été construites sur des terrains hors de prix, et qu'il faut, pour quelques localités, tenir compte des

1. Le mille anglais = 1,609 mètres.

dépenses occasionnées par le creusement des docks. Celui de Grimsby a coûté 1 million de livres, et celui de Hartlepool 1,250,000 livres¹.

Quant à l'accroissement amené dans le nombre de voyageurs et de tonnes de marchandises par l'établissement des chemins de fer, l'excellent ouvrage de Porter sur les progrès du pays permet de l'évaluer avec exactitude et à trente ans de distance. En 1834, le mouvement pour la Grande-Bretagne avait été, par les voitures et les canaux, de 30 millions de voyageurs, rapportant . . . 6,250,000 liv. st. de 23 millions de tonnes de marchandises rapportant . . . 8,000,000 »

Total	14,250,000 liv. st.
-----------------	---------------------

En 1864, on a obtenu les chiffres suivants :

229,272,000 voyageurs. — Produit	15,684,000 liv. st.
110,400,000 tonnes. — Produit	18,331,000 »
Total	34,015,000 liv. st.

Cette énorme progression a été dépassée par le commerce général de l'Angleterre. Ainsi, le total des exportations et des importations, qui n'était, en 1833, que de 85,500,000 livres, présente, pour 1865, le chiffre de 490 millions de livres.

Mais, comme l'a fait remarquer M. Baxter, la Grande-Bretagne n'a pas eu seule un développement commercial aussi prospère. La Belgique et les États-Unis l'ont dépassée. En effet, tandis que, pour l'Angleterre, l'accroissement de 1842 à 1860 est de 234 p. 100, pour la Belgique il est de 272, et, pour l'Union américaine, de 305 p. 100. Quant à la France, elle a gagné 169 p. 100, et ce chiffre s'élèvera certainement à mesure que les deux nations comprendront mieux les immenses avantages que leur offre le traité de commerce de 1860 et que les autres peuples les suivront dans la voie libérale où elles ont eu la gloire d'entrer les premières.

2. *L'émigration suédoise.* — L'émigration vers l'Amérique du Nord a pris, dans ces derniers temps, en Norvège des proportions assez sérieuses pour attirer l'attention de la presse locale.

Le mouvement d'émigration, qui jusqu'ici n'avait lieu qu'au printemps, se prolonge cette année pendant l'automne. Cette particularité tient sans doute aux craintes de disette que fait prévoir la dernière récolte, en pommes de terre surtout.

Il y a quarante ans que la population norvégienne a, pour la première fois, commencé à émigrer. On se demandait alors quel motif pouvait engager les habitants à quitter une patrie où les institutions assurent une liberté presque sans limites, et où, malgré la rigueur du climat, le sol semblait répondre communément aux exigences de l'alimentation.

Vers 1826 et jusqu'en 1836, on crut pouvoir expliquer par des causes religieuses ce mouvement des populations vers l'étranger. Les premiers émigrants étaient, en effet, des quakers de Stavanger qui se trouvaient entravés dans l'exercice de leurs croyances.

Jusqu'en 1840 cependant, le chiffre des émigrants ne dépasse pas 1,200; mais de 1840 à 1850, il monte à 17,000; de 1850 à 1860, il atteint 36,000; de 1860 à 1865, 27,000; soit un total général de 80,000 personnes environ, qu'il semble impossible d'attribuer à une intolérance religieuse qui perd tous les jours du terrain:

1. La livre sterling = 25 fr. 20 c.

Le dernier recensement indique, pour la période décennale, une augmentation de 211,000 personnes. Avec la proportion actuelle de l'émigration, il y aurait à constater, lors du prochain recensement, une diminution de 150,000.

On remarque qu'autrefois l'émigrant possédait assez d'argent comptant pour solder immédiatement le prix de son transport; aujourd'hui les choses se passent autrement: les agents de bureaux d'émigration reçoivent d'un grand nombre de localités des demandes de passage en Amérique avec faculté d'en rembourser les frais lorsque l'émigrant serait arrivé et aurait, par son travail, gagné la somme dont il se serait reconnu débiteur comme passager.

On a déjà songé à instituer un comité spécial chargé d'étudier les moyens d'obvier à un pareil état de choses; mais il est à craindre que les mesures proposées ne soient qu'un palliatif insuffisant. La population de la Norvège, aussi bien qu'une grande partie de celle de la Suède, ne semble guère pouvoir augmenter au delà de certaines proportions qui se trouvent déterminées par la nature ingrate du sol et par le climat. Assurément elle s'est accrue depuis deux siècles au point de doubler; mais elle semble actuellement devenue stationnaire, et il faut en chercher la cause dans la loi générale des subsistances, car c'est le sol cultivable et productif qui manque, quand ce ne sont pas aussi les capitaux. Un accroissement momentané de la population doit produire un mouvement d'émigration vers des contrées où la nature et le climat n'exigent point pour l'homme, comme en Norvège, une forte alimentation nécessaire pour en supporter les rigueurs.

3. *Émigration scandinave.* — Dans l'espace de 28 années, l'émigration scandinave a atteint le chiffre important de 73,355 expatriés. C'est en 1861 qu'elle est parvenue à son maximum. La plupart des Norvégiens vont au Canada, les autres se rendent aux États-Unis; mais presque tous ceux qui débarquent au Canada en repartent presque immédiatement pour le Far-West, où d'autres de leurs compatriotes sont établis. De 1820 à 1860, il était déjà parti du Danemark 5,530 émigrants presque tous mormons. Pendant les dix années qui ont suivi, près de 15,000 Danois sont également partis pour l'Amérique. (*Moniteur* du 26 août 1866.)

4. *Immigration aux États-Unis.* — L'accroissement de la population des États-Unis prend des proportions tous les jours plus considérables. — Presque quotidiennement arrivent à New-York un ou plusieurs navires chargés d'émigrants. La moyenne de ces arrivages est de 600 passagers par bâtiment. — L'Allemagne et l'Irlande concourent pour former la presque totalité de ce contingent, dont la prépondérance, depuis quelque temps, est acquise à l'élément teuton. Cette prépondérance se maintiendra, car toutes les places sur les lignes de paquebots de Brême et de Hambourg à New-York, sont déjà retenues jusqu'à la fin de l'année. Bien plus, les navires à voiles ont reçu des propositions pour le transport de tous les passagers qu'ils sont susceptibles de contenir.

D'après ces données, il faut s'attendre, en 1866, à l'arrivée de 300,000 personnes, lorsque l'année 1865 n'en avait vu venir que 196,000. On assigne plusieurs raisons à ces déplacements considérables; la principale est la prospérité des États-Unis. — La proportion de l'immigration irlandaise et allemande dans ces derniers mois se répartit ainsi: 65,813, dont 21,982 Allemands et 26,763 Irlandais.

Durant les 20 années qui viennent de s'écouler, l'émigration d'Europe s'est élevée aux chiffres suivants:

1847.	129,062	1857.	183,773
1848.	189,176	1858.	78,589
1849.	220,791	1859.	79,320
1850.	212,603	1860.	105,161
1851.	289,601	1861.	64,529
1852.	300,992	1862.	76,306
1853.	284,945	1863.	156,844
1854.	319,223	1864.	225,916
1855.	136,323	1865.	197,347
1856.	142,342	1866 (5 mois).	63,813

(Moniteur du 22 juin 1866.)

5. Statistique politique. — Constitution du pouvoir législatif de l'Union.

Le pouvoir législatif de l'Union se compose, comme on sait, d'un sénat et d'une assemblée de représentants. L'origine différente de ces deux corps explique, pour bien des cas, la différence de leurs vues politiques et de leur attitude dans les questions constitutionnelles.

Les représentants sont élus tous les deux ans par le peuple des divers États; ils relèvent du suffrage direct.

Les sénateurs sont nommés par les législatures locales; ils sont réélus par tiers tous les deux ans. Un sénateur reste donc en fonctions pendant six ans.

Chaque État envoie au congrès deux sénateurs et un nombre de représentants proportionné à sa population. Il résulte de cette disposition que l'État de New-York compte, dans les assemblées fédérales, 40 représentants et seulement 2 sénateurs, tandis que le petit État de Nebraska, dont l'admission vient d'être votée, et qui ne possède qu'environ 20,000 habitants, envoie également 2 sénateurs et seulement 1 représentant. L'État de Nebraska sera donc dans le sénat l'égal du puissant État de New-York; mais dans la chambre des représentants, il aura une influence 40 fois moins grande.

On trouve dans cette organisation les traces du double travail d'où est sortie la constitution des États-Unis. Quelques-uns des fondateurs de la grande république voulaient faire de l'Union une ligne d'États indépendants, réunis seulement par une sorte de diète; les autres voulaient créer un peuple un et fort, sous un pouvoir centralisé. La constitution représente une sorte de transaction entre ces deux principes.

Nous ajouterons, pour terminer ce parallèle entre les deux branches du congrès, que le sénat réunit aux fonctions législatives qu'il exerce en commun avec la chambre des représentants, quelques-uns des attributs du pouvoir exécutif. Il juge les crimes et les délits politiques; il examine et valide les traités conclus par le président, et enfin donne sa sanction aux nominations de ministres ou de fonctionnaires choisis par le pouvoir exécutif.

(Moniteur du 24 août 1866.)

6. Dette publique et situation économique des États-Unis. — Le document que nous avons sous les yeux arrête le passif du Trésor fédéral au 31 mai 1865, et prend la situation à cette date. Il le décompose ainsi:

1° Obligations à intérêts de 5 ou 6 p. 100 payables en espèces, en capital	5,983,814,746
2° Dette intérieure, portant intérêt en monnaie légale	5,688,772,404
3° Dette ne portant plus intérêt	4,245,858
4° Papier-monnaie (à consolider)	2,553,278,061
5° Dettes (à consolider) environ	2,000,000,000
Total	16,230,111,069

L'intérêt de cette dette peut être calculé à 750 millions, et pourra s'élever, suivant les consolidations successives, à 900 millions. Par contre, il diminuera du montant des amortissements.

Cette dette est considérable; cependant elle est inférieure à celle de l'Angleterre, qui s'élevait, en 1816, à la somme de 21 milliards 25 millions de francs. Aujourd'hui, la charge de nos voisins est encore supérieure comme capital à celle des États-Unis. Or, il ne faut pas oublier que la population des trois royaumes atteint à peine 30 millions d'habitants, tandis qu'aux États-Unis, elle dépasse 34 millions.

Les impôts ont dû fournir aux États-Unis, en 1865, pour l'intérieur, environ	1,400,000,000 ^f
Pour les douanes et ventes de terrains environ	350,000,000
Soit au total.	<u>1,750,000,000</u>

Donc en fixant l'intérêt de la dette actuelle à 750,000,000

il resterait libre pour les autres services le total d'un milliard. Si cet intérêt augmente par la suite et en raison des consolidations, les recettes augmenteront proportionnellement et établiront une compensation.

Or, les dépenses du budget ne sauraient dépasser 1 milliard. Il suffit de remarquer qu'aux États-Unis, l'armée permanente est réduite à 40,000 hommes, soit aux simples proportions d'une force de police, qu'ainsi elle pèse d'un poids léger sur le budget, et que beaucoup de dépenses sont réservées à l'initiative et à la charge des individus, des corporations et des villes.

On peut donc être convaincu que le service de la dette est assuré par les ressources de l'État.

Mais pour bien apprécier la situation, il faut examiner l'accroissement inouï dont profitent la population et la richesse générale.

Cet accroissement tient aux vastes territoires que viennent cultiver les pionniers modernes, à l'esprit d'entreprise qui anime la race américaine et qui l'entraîne à édifier rapidement même sur des ruines, avec une énergie qui étonne nos esprits énervés et fatigués.

Quelques chiffres suffiront pour en justifier :

En 1790, la population s'élevait à . . .	3,929,827 habitants.
1800, — — . . .	5,305,907 —
1810, — — . . .	7,239,814 —
1820, — — . . .	9,638,191 —
1830, — — . . .	12,866,020 —
1840, — — . . .	17,069,453 —
1850, — — . . .	23,191,876 —
1860, — — . . .	31,445,080 —
1865, — — . . .	34,000,000 —

Sur les mêmes bases, on peut calculer :

Qu'en 1870, la population atteindra. .	40,000,000 habitants.
1880, — — . .	50,000,000 —
1890, — — . .	65,000,000 —
1900, — — . .	80,000,000 —

La richesse publique (propriétés mobilières et immobilières) a subi une augmentation proportionnelle :

En 1790, la valeur en était estimée à . .	4,050,000,000 ^f
1800, — — . . .	4,788,800,000
1810, — — . . .	8,100,000,000
1820, — — . . .	10,162,800,000

En 1830, la valeur en était estimée à . . .	14,326,200,000 ^f
1840, — — . . .	20,125,600,000
1850, — — . . .	38,533,212,000
1860, — — . . .	87,258,600,000
1865, — — . . .	116,499,600,000

Sur les mêmes bases elle devrait s'élever:

En 1870, à	160,000,000,000 ^f
1880, à	300,000,000,000
1890, à	500,000,000,000
1900, à	1,000,000,000,000

Dès lors, la dette, qui aujourd'hui peut s'établir par tête à 500 fr. en capital et à 30 fr. en intérêt, descendrait, en 1900, à 200 fr. en capital et à 12 fr. en intérêt.

C'est encore là un élément important dont il faut tenir compte quand on examine la dette d'un pays.

C'est ce développement de ressources extraordinaires qui justifie la loi de 1862, par laquelle les États-Unis ont décidé que les emprunts en obligations seraient remboursés dans une période de 20 années et que leur amortissement serait ainsi consommé en 1885.

Du reste, le passé des États-Unis est rassurant pour l'avenir.

En 1816, à l'achèvement de la lutte avec l'Angleterre, la République américaine avait contracté une dette de 686 millions. Si on veut bien se reporter à ce qu'étaient alors la population et la richesse du pays, on verra que cette charge était déjà considérable. Néanmoins, elle fut intégralement remboursée en dix-neuf années, avec le seul excédant des ressources ordinaires. Bien plus, il resta un excédant de 200 millions, qui fut réparti entre les divers États pour être employé en dotations d'établissements d'utilité publique.

Il y a quelques années, le Trésor fédéral était assez riche pour faire racheter avec une prime de 20 p. 100 ses propres obligations, portant 6 p. 100 d'intérêt.

Du reste, ce qui est surtout satisfaisant pour les détenteurs de fonds américains, c'est que les titres de leur dette sont, en très-grande partie, placés en Amérique, qu'une faible quantité a émigré en Europe, et qu'ils sont répandus dans toutes les classes de la population. Chaque Américain est donc intéressé au respect des engagements nationaux.

En outre, l'impôt, à l'aide duquel on satisfait aux charges des emprunts, pèse surtout sur les riches. Ainsi, nous pouvons citer l'impôt sur le revenu dont est affranchi tout revenu inférieur à 240 fr. Cet impôt est de 5 p. 100, pour un revenu de 3,240 fr. à 27,000 fr., et atteint 10 p. 100 pour tout revenu supérieur à ce dernier chiffre.

(Journal des chemins de fer.)

7. *Dette de l'Autriche au 30 juin 1866.* — La commission de contrôle de la dette de l'État publie le relevé de la dette totale de l'Autriche au 30 juin 1866.

D'après ce relevé, la dette s'élève à 2,831,211,195 fl. 03 kr. (le florin actuel = 2 fr. 50 c.)

		Fl.	Kr.	
dont une partie remboursable	{	portant intérêt	720,787,485	46 1/2
		ne portant pas intérêt	313,334,643	44 1/2
et l'autre partie non remboursable	{	portant intérêt	1,797,060,043	19 1/2
		ne portant pas intérêt	29,022	93 1/2

Le service des intérêts de cette dette exige annuellement une somme de 125,473,744 fl. 23 kr. (*Moniteur* du 15 novembre 1866.)

8. *Mouvement de la population de Varsovie en 1864, 1865 et 1866.* — La *Correspondance russe* donne les renseignements statistiques suivants sur la population de Varsovie pendant les trois dernières années :

En 1863, sur 211,396 habitants, le nombre des naissances a été de 9,930 et celui des morts de 9,528, soit 45 décès pour 1,000 habitants. Cette année, le nombre des naissances a été de 402 plus élevé que celui des décès. — En 1864, sur 222,906 habitants, le nombre des naissances a été de 12,867 et celui des morts de 8,286, soit 39 décès sur 1,000 habitants; le nombre des naissances a excédé de 4,581 celui des morts. — En 1865, sur 243,512 habitants, le nombre des naissances a été de 11,980 et celui des morts de 9,188, soit une mortalité de 40 sur 1,000; le nombre des naissances a dépassé de 2,792 celui des décès.

(*Moniteur* du 23 août 1866.)

9. *Population du royaume de Pologne en 1865.* — D'après le recensement de février 1865, elle était de 5,543,172 habitants. — Dans ce nombre, la population fixe est représentée par 5,336,210 habitants, dont 2,586,017 du sexe masculin et 2,750,193 du sexe féminin; et la population flottante par 206,962 habitants, dont 110,619 du sexe masculin et 96,343 du sexe féminin. La population israélite du royaume est de 759,768 habitants, dont 719,112 appartenant à la population fixe et 40,656 à la population flottante.

Le recensement précédent, opéré en 1863, donnait un total de 4,986,230 habitants pour la population fixe. Ce chiffre se décomposait ainsi : Chrétiens, sexe masculin, 2,087,437 habitants; sexe féminin, 2,245,288 habitants; total, 4,332,725 habitants. Israélites, sexe masculin, 316,348 habitants; sexe féminin, 337,157 habitants; total, 653,505 habitants.

(*Moniteur* du 24 septembre 1866.)

10. *Incendies en Russie.* — Il y a eu en Russie, pendant les vingt-deux dernières années, 202,953 incendies. — Le nombre des incendies a doublé durant cette période; car, en 1842, on n'en avait compté que 6,024, tandis qu'en 1863 ce nombre s'est élevé à 13,640 et en 1864 à 13,718. — Une des causes de cet accroissement est probablement l'augmentation notable de la population et, par suite, des maisons. Il y a 40 ans, la Russie ne comptait pas plus de 62 millions d'âmes; elle en a aujourd'hui 75 millions. — Il importe, en outre, de remarquer que les habitations en Russie sont généralement construites en bois et couvertes de chaume. — Un journal russe considère l'usage du thé et du tabac à fumer, qui a pris des proportions considérables pendant ces dernières années en Russie, comme une des causes de l'accroissement des incendies. (*Moniteur* du 12 novembre 1865.)

11. *La statistique en Égypte.* — Le vice-roi s'occupe d'introduire en Égypte un des éléments les plus indispensables à tout pays bien administré, c'est la statistique, ce flambeau qui porte la lumière et la publicité partout. Par ses ordres, on fait le relevé aussi exact et aussi minutieux que possible, en remontant jusqu'au temps de son aïeul Mehemet-Ali, et année par année, de tous les revenus successifs du pays, impôts, douanes, extension des cultures, des échanges, importations, etc. Ce sera la preuve la meilleure, la plus manifeste et la plus irréfutable des progrès accomplis. Tout ce travail sera imprimé et livré au public, qui sera mis à même d'apprécier en connaissance de cause. (*Moniteur* du 15 novembre 1865.)